

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT D'UN/UNE ENSEIGNANT(E) ASSOCIÉ(E) À MI-TEMPS

Statut	PAST - Maître de conférences mi-temps
Profil synthétique	Médiation, communication et développement culturel 24 ^e section CNU
Durée du recrutement	3 ans
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne
Composante d'affectation	IUT Bordeaux Montaigne
État du poste	Renouvellement ssou recrutement
Filière de formation concernée	Licence professionnelle Conception de projets et médiation artistique et culturelle, CoMédia, Département Carrières sociales
Laboratoire de recherche	PASSAGES, UMR CNRS 5319

Date limite d'envoi des dossiers

Envoi des dossiers par voie dématérialisée : Vendredi 1^{er} mai 2026

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=2

Conditions de recrutement :

Les candidats doivent impérativement justifier :

- de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle principale à temps plein, autre que l'enseignement, en rapport direct avec la discipline concernée, qui permet de justifier de moyens d'existence réguliers, depuis au moins 3 ans
- d'une rémunération principale supérieure à celle de maître de conférences associé

Les agents publics exerçant dans les établissements d'enseignement et de recherche ne peuvent être nommés associés ni les agents exerçant une fonction parlementaire. La limite d'âge est fixée à 65 ans.

Obligations de service :

Le temps de travail d'un associé mi-temps est de 803.50 heures de travail effectif annuel comportant :

- pour moitié une activité d'enseignement : 96h en présentiel
- pour moitié une activité de recherche

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

Le candidat intégrera l'équipe pédagogique de la licence pro CoMédia, au sein du Département Carrières sociales. Il enseignera auprès d'un groupe d'environ 25 étudiants en formation initiale, formation continue et apprentissage.

Plus précisément il ou elle aura pour missions de :

- Former les étudiants et les stagiaires à la conception de projet et à la médiation culturelle en articulant diagnostic, conception, médiation et communication culturelle.
- Favoriser une connaissance du réseau professionnel régional voire national, et une insertion dans celui-ci.
- Qualifier à la conception, la conduite et l'évaluation de projets de développement culturel entre des acteurs institutionnels et associatifs, culturels, sociaux, éducatifs, sanitaires.
- Assurer le suivi pédagogique spécifique des étudiants stagiaires en FC et en apprentissage

➤ **Compétences requises**

Parfaite connaissance du secteur culturel, fonctionnement et réseaux.

Connaissance et maîtrise approfondie méthodologie de projets, approche territoriale, médiation culturelle et communication ;

Expérience dans l'enseignement supérieur exigée. Capacité à développer des outils pédagogiques innovants.

Activités de recherche :

Le candidat sera amené à soutenir des activités de recherche en lien avec le secteur artistique et culturel. Ses contributions à la dynamique de recherche de l'UMR CNRS Passages s'articuleront autour des thématiques de la médiation artistique et culturelle, des spatialités et équipements culturels, du développement culturel des territoires. Sa participation à des séminaires et journées de recherche sur le lien entre sciences et société est particulièrement attendue.

Description des activités complémentaires :

Suivi de projets tutorés, de stages professionnels, de mémoires professionnels.

Pièces à transmettre pour candidater :

Pour Tous	<ul style="list-style-type: none"> - Lettre de motivation et CV - Diplôme le plus élevé et/ou en rapport avec l'emploi - Pièce d'identité - Attestation sur l'honneur à ne pas effectuer d'enseignements dans un autre établissement public d'enseignement ou de recherche
Pour les renouvellements	Produire un rapport d'activité : ce document de 3 à 6 pages devra présenter la synthèse des 3 années écoulées et mettre en lumière les enseignements assurés et les activités de recherche auxquels le candidat a participé.
Pour les salariés	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de paie de janvier et décembre des 3 dernières années - Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années - Attestation de l'employeur principal permettant d'établir l'ancienneté dans l'entreprise et la situation actuelle (plusieurs attestations seront fournies en cas d'employeurs successifs) - Pour les agents publics : autorisation de cumul de rémunération sur la totalité de la durée du contrat soit 3 années.
Pour les consultants et professions libérales	<ul style="list-style-type: none"> - Avis d'imposition sur le revenu des 3 dernières années - Relevé de cotisation URSSAF - Répertoire SIRENE - Copie de l'avis d'imposition de la CFE - Inscription à un ordre professionnel - Copie du bilan fiscal ou du compte de résultat simplifié des 3 dernières années

Contact : Sarah MONTERO

Adresse mél : sarah.montero@iut.u-bordeaux-montaigne.fr